

**MODALITES GENERALES DE FORMATION**

**Acquérir des compétences en secourisme et en prévention des risques**

**Domaines**

Formations réglementaires Santé et Sécurité au travail Prévention des risques

**Objectifs de la formation--)** *Le bénéficiaire devra être en capacité*

- D'intervenir de façon adaptée face à une situation d'accident de travail
- De mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

**Formation se déroulant en** INTRA ou INTER Entreprise à la demande

**Nom du formateur** Mr LENFANT F. **Référent Handicap** AGEFHIP/CAP EMPLOI

*Le local FSP est non accessible handicapé, il est situé en rez-de-chaussée. Pour toute demande, consulter le formateur Mr LENFANT Fabien par mail au préalable lors de la prise de contact.*

**FSP est habilité CARSAT-INRS**

**Durée** : 2 jours

**Délai de réalisation** sur demande

Groupe de 4 pers min et 10 pers max (réglementation CARSAT)

**Prix (FSP n'est pas assujetti à la TVA)**

- à partir de 900 € en intra sur le Boulonnais
- 150 €/personne en inter entreprise sur Boulogne-Sur-Mer.

**Le prix de la formation est donné à titre indicatif. Des prises en charges totales ou partielles sont possibles en fonction des financements des entreprises ou des partenaires. .**  
Si traitement dossier OPCO par nos soins, majoration de 100 euros.



Renseignements complémentaires, livret d'accueil, horaires, modalités d'évaluation, plan du site, contacts, règlement intérieur, programmes, taux de satisfaction, de réussites, de présences disponibles sur le site :

<https://formationsecuritep.wixsite.com/formsecuprev>

- les repas et les frais de parking ne sont pas pris en charge.
- En formation intra entreprise, ce sont les règles de l'entreprise (consignes, procédures ...) et son règlement qui s'appliquent.

Pour les personnes en situation de PSH (handicap), il est impératif de consulter Mr LENFANT dans un délai « raisonnable » afin de permettre l'adaptation du programme. En l'absence de demande préalable, modification du devis afin de permettre l'adaptation de l'action du formateur.

→ PRE-REQUIS

AUCUN

→ PUBLIC

Personnel voulant exercer la fonction de SST et désireuse de développer la prévention dans son établissement.

## PROGRAMME

✓ Le sauvetage secourisme du travail	✓ Le sauvetage secourisme en situation particulière
✓ Notions de dangers, risques, et accidents du travail	✓ Secourir les enfants et les nourrissons
✓ La démarche de prévention des risques professionnels	✓ Conduite à tenir face à certains types de saignements abondants
✓ Le rôle du SST	✓ Risques spécifiques de la profession
✓ Les règles d'interventions face à une situation d'accident	✓ Technique d'utilisation d'un défibrillateur.
✓ Protéger la victime des risques persistants	✓ L'examen d'aptitude au sauvetage secourisme du travail
✓ Examiner la victime	✓ Contrôle continu lors des mises en situation
✓ Alerter ou faire alerter les secours	✓ Evaluation et commentaires sur les axes de progrès
✓ Adapter les gestes de premiers secours à l'état de la victime	✓ Epreuves certificatives Mises en situation simulées.
✓ Assurer la prise en charge de la victime par les secours externes	

## METHODES PEDAGOGIQUES

4

- Formation à dominante pratique par des mises en situations simulées.

## VALIDATION DE LA FORMATION

- Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (carte SST FORPREV) d'une validité de 24 mois.

Un certificat SST sera délivré aux participants ayant

- participé à la totalité de la formation
- satisfait à l'ensemble des épreuves certificatives (sinon remise d'une attestation de présence à la formation uniquement).

*Attestation de fin de formation délivrée.*

### Le + de la formation SST

Cette formation permet à l'employeur de pouvoir répondre à ses obligations réglementaires en lien avec l'organisation des secours dans son entreprise. La prévention des risques est abordée dans le contenu enseigné.